

Responsabilité sociale d'entreprise

microcrédit partenariats engagements

insertion ABC de l'économie

environnement

éducation économique mécénat et financière parité compétences solidarité



Responsabilité sociale d'entreprise

'année 2017 a connu des avancées majeures, de la politique RSE de la Banque de France, comme de son environnement. Depuis l'intégration en droit français de la directive européenne sur le reporting extra-financier 10, la communication et la transparence des entreprises se trouvent renforcées tant en ce qui concerne les conséquences de leur activité sur le changement climatique que leurs engagements sociétaux et leurs actions de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. L'article 173 de la loi de transition énergétique 11 de 2015 a également étendu aux investisseurs institutionnels l'obligation de publier des informations sur la manière dont ils prennent en compte des critères ESG 12 dans leur politique d'investissement, et les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

10 Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 sur la « déclaration de performance extra-financière » pour certaines grandes entreprises.

- 11 Décret d'application du 29 décembre 2015.
- 12 Environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Notre responsabilité sociale d'entreprise : quatre engagements et douze actions prioritaires

Engagement éducatif et culturel 1 Renforcer l'éducation économique et financière des publics 2 Soutenir le mécénat de recherche 3 Diversifier le mécénat culturel

Engagement
économique et citoyen
4 Prévenir et traiter
le surendettement
5 Favoriser l'inclusion bancaire
et le microcrédit
6 Contribuer au dynamisme
des entreprises et des territoires
7 Contribuer à un investissement
responsable
8 Soutenir des actions
de solidarité





Cette année a aussi été celle de la mobilisation du secteur financier face au changement climatique. À l'issue du One Planet Summit qui s'est tenu le 12 décembre 2017 à Paris et à l'initiative de la Banque de France, un réseau de huit banques centrales ou superviseurs « pour le verdissement du système financier » a été créé. Cette alliance entend contribuer à renforcer la réponse mondiale nécessaire pour respecter les objectifs de l'accord de Paris et à améliorer le rôle du système financier dans la gestion des risques et la mobilisation des capitaux en faveur des investissements verts et à faible émission de carbone.

Ces nouvelles exigences et ces tendances sociétales fortes traduisent un véritable changement de paradigme qui ouvre la voie à une RSE plus proactive et plus intégrée au cœur de la stratégie de l'entreprise. Après avoir renforcé fin 2016 sa démarche RSE en l'intégrant dans son plan stratégique *Ambitions 2020*, comme « un objectif réaffirmé au service de la société », l'année 2017 a été pour la Banque de France celle du déploiement de sa stratégie RSE, à travers ses quatre engagements et douze actions prioritaires.

En cohérence avec ses valeurs, sa stratégie RSE et afin de soutenir la transition énergétique et écologique, la Banque de France a inscrit au sein de son « Engagement économique et citoyen » une nouvelle action prioritaire intitulée « Contribuer à une finance responsable ». Considérant que la prise en compte des questions environnementales, sociales, sociétales et de gouvernance dans sa politique d'investissement, contribue au développement équilibré et soutenable de l'économie et de la société, elle a décidé de formaliser une Charte d'investissement responsable

dont les modalités opérationnelles seront déployées en 2018.

Un engagement éducatif et culturel

Renforcer l'éducation économique et financière des publics

La Banque de France, opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière

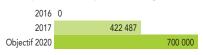
Opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics depuis le 20 décembre 2016, la Banque de France a multiplié les actions en 2017 pour déployer une stratégie reposant sur quatre piliers.

 Développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes.



Indicateur 2017
Renforcer l'éducation économique et financière des publics

Nombre de pages vues sur le portail « Mes questions d'argent »



Nombre d'enseignants sensibilisés



Nombre de travailleurs sociaux formés







- Développer les compétences à mobiliser dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière par les intervenants sociaux.
- Soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie.
- Donner à tous les publics les clés de compréhension des débats économiques.

Le portail « Mes questions d'argent » ¹³ (MQDA) propose depuis le 24 janvier 2017 une porte d'entrée vers de l'information sélectionnée sur les thèmes liés à l'argent. 8 rubriques,

100 thématiques et plus de 1 400 liens permettent d'accéder à une information neutre, pédagogique, mise à jour et gratuite vers plus de 168 sources sélectionnées.

La signature d'une convention de partenariat entre la Banque de France, l'Éducation nationale et l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) en octobre 2017, a concrétisé la volonté de ces derniers de s'investir plus avant dans l'éducation budgétaire et financière des élèves du primaire et du collège. 20 ressources pédagogiques à destination des enseignants de primaire et collèges ont été publiées à cette occasion.

La formation des intervenants sociaux a pris une nouvelle dimension en 2017 avec la création de ressources sur sept thèmes publiées sur le portail MQDA dans la rubrique « Intervenants sociaux ». Les collaborateurs de la Banque de France ont dispensé 1 055 sessions de formations auprès de plus de 14 000 travailleurs sociaux.

Pour les plus jeunes, un parcours EDUCFI a été mis en place dans le cadre des stages de découverte de l'entreprise avec la remise d'un Passeport EDUCFI. Plus de 2 000 collégiens ont été accueillis pour effectuer leur stage « Découverte de l'entreprise » ou dans le cadre de sessions organisées dans des établissements scolaires. En 2017, les actions de sensibilisation liées à l'éducation économique, budgétaire et financière ont touché 31 129 personnes lors de 1 666 sessions, dont 11 320 élèves sensibilisés aux questions économiques, budgétaires et financières.



13 https://www.mesquestionsdargent.fr

Le développement des relations avec le monde académique s'est accentué grâce à l'engagement des directeurs régionaux de la Banque de France et de leurs équipes. 26 conventions ont été conclues avec les académies visant à informer les professeurs et les élèves des collèges et lycées sur l'actualité monétaire et économique ainsi que sur le contrôle prudentiel.

Citéco, la Cité de l'économie et de la monnaie

Début 2017, la Banque de France a, conjointement avec l'Institut d'émission des départements d'outre-mer, créé l'association Citéco qui sera chargée de l'exploitation de la future Cité de l'économie et de la monnaie. En vue de préparer l'ouverture de ses portes à ses premiers publics à fin 2018,



l'association s'est structurée avec la nomination de son directeur.

Les ateliers pédagogiques animés par des experts de la Banque de France et présentant aux publics scolaires et universitaires les métiers de la Banque ont réuni 918 participants.

La participation de la Banque de France aux Journées de l'économie de Lyon

Comme chaque année, la Banque de France était présente aux Journées de l'économie (JECO) qui fêtaient leur dixième anniversaire, autour du thème « Comprendre le passé pour construire l'avenir », du 7 au 9 novembre 2017 à Lyon. Ces journées, qui sont l'occasion de présenter d'une manière accessible au plus grand nombre des thèmes de l'actualité économique, ont mobilisé près de 50 000 personnes au travers de 63 conférences ou tables rondes qui ont réuni 266 intervenants.

La séance d'ouverture a été l'occasion de présenter les résultats du sondage commandé par la Banque de France sur le thème « Les Français et l'économie » : 56 % des Français s'intéressent à l'économie et la proportion d'entre eux anticipant une amélioration de la situation économique au cours des prochains mois est en forte hausse.



La Banque de France a participé à plus de dix conférences. Le gouverneur s'est exprimé dans le cadre de l'une d'entre elles intitulée « Fallait-il faire l'euro? ». D'autres conférences ont porté sur des thématiques diverses telles que le Brexit, la stagnation séculaire, l'éducation financière. La Banque de France a organisé, en partenariat avec l'éducation nationale, deux conférences : l'une sur le microcrédit et l'exclusion financière et la seconde sur la frontière entre l'activité marchande et non marchande au sein des ménages. Près de 300 étudiants et lycéens ont participé à ces conférences.



Soutenir le mécénat de recherche

Partenariat Banque de France – Sciences Po

Le 20 décembre 2017, la Banque de France et l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris (Sciences Po) ont renouvelé pour trois ans la convention de mécénat. Initié en mars 2012, ce partenariat pour objectif de promouvoir la recherche française en sciences économiques au meilleur niveau international. Il a fourni notamment au département d'économie de Sciences Po une partie des moyens de son développement rapide. Bien que de création relativement récente (2009), ce dernier figure aujourd'hui dans le top 3 des départements universitaires de recherche en économie en France. (selon le classement RePEc 14 des citations). Au-delà des conférences académiques à rayonnement international et des séminaires de

recherche co-organisés, ce partenariat a également permis d'intensifier dans la durée les échanges scientifiques entre les économistes de la Banque de France et le corps professoral du département d'économie, contribuant ainsi à renforcer la qualité et la visibilité de la recherche produite à la Banque.

Renouvellement du partenariat avec TSE

Le partenariat de la Banque de France avec l'École d'économie de Toulouse (TSE – Toulouse School of Economics) a été reconduit pour trois ans en octobre 2017. Il poursuit l'ambition de renforcer la recherche économique en France pour la placer au cœur du débat et de l'expertise économique au niveau international. La Banque de France souhaite ainsi renforcer sa position au sein de l'Eurosystème et à l'international. De son côté, TSE ambitionne de s'inscrire durablement dans le top 10 mondial de la recherche en économie.

La Banque de France et TSE prolongent un partenariat scientifique de long terme fait d'échanges, de travaux, prenant la forme d'organisation régulière de séminaires de recherche en macroéconomie monétaire et d'ateliers de stabilité financière.

Mise en œuvre du projet DB.nomics

Le développement de l'open data dans la plupart des institutions a contribué à mettre librement à disposition des économistes une grande quantité de données, mais dont la diversité des formats utilisés rend souvent leur utilisation malaisée. Le projet DB.nomics lancé en septembre 2017, auquel la Banque de France contribue financièrement. consiste à agréger en une seule base les données macroéconomiques internationales disponibles sur le site des instituts statistiques à travers le monde. Il vise à rationaliser l'accès à ces données et à faciliter leur utilisation par des procédures automatiques. Le projet s'appuie sur une initiative externe portée par le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) et France Stratégie qui ont déjà réalisé un prototype avec les données de 11 fournisseurs. Le soutien de la Banque de France doit permettre de raiouter 54 nouveaux fournisseurs de données.



Nombre de conférences, séminaires et *workshops* organisés avec les universités partenaires de la Banque



14 Research Papers in Economics.





Diversifier le mécénat culturel

Depuis la création des Journées européennes du patrimoine en 1983, la Banque de France ouvre ses portes au grand public à cette occasion. À l'origine, elle donnait accès à son patrimoine architectural et historique. Puis, année après année, l'accent a été mis sur la présentation de son rôle et de ses missions. Cette année, au-delà

Indicateur 2017
Diversifier le mécénat culturel

Nombre de personnes accueillies dans le patrimoine de la Banque

2016	15 000	
2017	13 962	
Objectif 2020		20 000

de la découverte d'un patrimoine artistique ancien et prestigieux, avec la Galerie dorée, ses boiseries et ses fresques, ou les salons du gouverneur, les 8 800 visiteurs ont pu échanger avec des collaborateurs de la Banque autour de nombreux stands, dont ceux consacrés à la fabrication et à l'authentification des billets, à l'évocation de la Souterraine (réserves d'or), à la démarche RSE de l'institution, aux publications pédagogiques (« ABC de l'économie » 15), au portail national « Mes questions d'argent » ainsi qu'à l'offre de ressources en ligne de Citéco 16.

En région, la succursale de Lille, qui occupe le bel hôtel particulier de la rue Royale, l'Hôtel d'Hespel, a organisé des visites de groupes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine mais également lors de réunions à Lille ou sur demande particulière de groupes culturels ou artistiques.

À l'occasion de l'exposition « Jardins » qui s'est tenue au Grand Palais du 15 mars au 24 juillet, la Banque de France a prêté le tableau de Fragonard, « La fête à Saint-Cloud ». Plus de 250 000 visiteurs ont ainsi pu admirer ce chef-d'œuvre.

15 https://abc-economie.banque-france.fr

16 https://www.citeco.fr



Un engagement économique et citoyen

Prévenir le surendettement

En 2017, des ateliers réunissant représentants du secteur associatif et travailleurs sociaux ont permis d'identifier les besoins en ressources pédagogiques pour l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière. C'est ainsi que la Banque de France a développé au premier semestre 2017, dans le cadre de sa mission d'éducation économique, budgétaire et financière, une collection structurée de ressources pédagogiques. Un espace « Intervenants sociaux » sur le portail « Mes questions d'argent » permet un accès libre et rapide à ces supports actualisés au fil de l'eau. Des présentations réalisées en régions au premier semestre ont permis de mieux faire connaître ces ressources pédagogiques.

Indicateur 2017
Prévenir et traiter le surendettement

Taux des redépôts de dossiers de surendettement



Dans le même temps, la Banque de France a renforcé ses travaux d'étude sur le surendettement (typologie, prévention des redépôts). Elle a renforcé son partenariat avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) lors du renouvellement de la convention en juillet 2017.

La Banque de France a apporté son soutien à l'expérimentation des Points conseil budget (PCB) : des formations sur le surendettement ont ainsi été réalisées en 2017 dans chaque PCB.

Les actions en faveur des intervenants sociaux

La Banque de France a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des intervenants sociaux sur l'ensemble du territoire et a significativement renforcé ses échanges avec la sphère sociale. 1 055 sessions de formation sur le surendettement ont été organisées auprès des travailleurs sociaux. Le nombre d'intervenants sociaux rencontrés a ainsi augmenté de près de 20% en un an.

Favoriser l'inclusion bancaire et le microcrédit

La Banque de France, résolument engagée en faveur de l'inclusion bancaire, promeut le microcrédit dans le cadre de l'Observatoire de l'inclusion bancaire dont une partie du rapport annuel est consacrée à ce sujet.

En 2017, la Banque de France a souhaité aller plus loin en organisant, tout au long de l'année et ce dans l'ensemble des régions, des Rencontres du microcrédit avec l'objectif de promouvoir l'utilité du microcrédit et accompagner les initiatives des acteurs. Ces journées ont mobilisé, autour de tables rondes, plus de 120 intervenants de ce secteur. Elles ont réuni 1300 participants issus du secteur public, de la sphère sociale et associative, des banques, des réseaux d'accompagnement et des TPE. Les échanges ont mis en exerque l'utilité du microcrédit dans des parcours d'insertion sociale,

Indicateur 2017
Favoriser l'inclusion bancaire
et le microcrédit

Encours total du microcrédit en France



RENCONTRES RÉGIONALES ET EUROPÉENNES DU MICROCRÉDIT

Paris-La Défense – 20 octobre 2017

La Banque de France s'est associée à la troisième Journée européenne de la microfinance, mise en place par le Réseau européen de microfinance (REM) autour du thème de la « La finance solidaire pour tous » en organisant le 20 octobre à Paris-La Défense, des Rencontres régionales et européennes du microcrédit. Une vingtaine d'intervenants ont pris part aux débats sur les innovations qui touchent le microcrédit (plateforme digitale, partenariats, évolutions de l'offre) et sur son impact en matière de création d'emplois. Une table ronde a abordé les enjeux et modalités de développement du microcrédit en Europe. Elle a réuni, sous la présidence de Michel Camdessus, président du Comité de suivi et de l'orientation de l'emploi des fonds (Cosef), Maria Nowak, présidente fondatrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), des dirigeants des associations d'associations européennes de microfinance, ainsi que des représentants des institutions européennes.



professionnelle et l'importance d'un accompagnement individualisé des porteurs de projets.

Le 20 octobre 2017, la Banque de France s'est associée à la troisième Journée européenne de la microfinance, organisée par le Réseau européen de microfinance (REM) autour du thème « La finance solidaire pour tous » et a organisé des Rencontres régionales et européennes du microcrédit (cf. encadré).

Au-delà, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation économique et financière des publics, la Banque de France mène des actions de sensibilisation auprès des travailleurs sociaux.

Le portail « Mes questions d'argent » permet d'informer les bénéficiaires potentiels de microcrédit de l'existence et de l'utilité de ce mode de financement.

Le réseau des correspondants TPE départementaux en place au sein de la Banque de France depuis septembre 2016 permet également d'orienter les microentrepreneurs vers des interlocuteurs adaptés comme des associations de microfinance.

La Banque de France a par ailleurs coordonné en 2017 une démarche volontariste en vue d'une meilleure identification des personnes en situation de fragilité financière et en faveur du développement d'une



offre spécifique ¹⁷. Elle a ainsi animé un dialogue nourri avec les grands réseaux bancaires et les associations qui a conduit l'Observatoire de l'inclusion bancaire, présidé par le gouverneur, à émettre le 19 décembre 2017 des préconisations dans cinq domaines :

- la fiabilité des chiffres adressés à la Banque de France;
- la gouvernance de l'aide aux clients concernés ;
- le recensement de la population éligible;
- la visibilité, l'accessibilité et le contenu de l'offre;
- la formation du personnel bancaire et des intervenants sociaux.

Contribuer au dynamisme des entreprises et des territoires

Accueillir, écouter, comprendre et orienter les dirigeants de très petites entreprises (TPE)

Les 102 correspondants TPE de la Banque de France sont présents en France métropolitaine et en outre-mer pour accompagner les créateurs et dirigeants de TPE durant tout le cycle de vie de leur entreprise. Les chefs d'entreprises sont en effet souvent démunis face aux nombreux dispositifs existants et en constante évolution.

Les correspondants TPE ont donc pour mission de les orienter vers un interlocuteur bien identifié au sein des organismes professionnels adaptés pour répondre à leurs interrogations.

Depuis le lancement de cette nouvelle mission, 28 conventions de partenariat ont été signées avec les réseaux professionnels, favorisant l'orientation par les correspondants TPE de près de 3 000 TPE (cf. chapitre Services à l'économie).

Contribuer à un investissement responsable

En tant qu'institution de la République et membre de l'Eurosystème, la Banque de France participe, à travers ses missions, au développement d'une économie saine et durable, lui conférant un devoir d'exemplarité. Un groupe de travail interne à la Banque a exploré en 2017 les moyens d'appliquer cette exemplarité à la gestion des actifs dont la Banque de France a la responsabilité

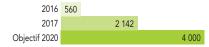
directe, c'est-à-dire ses fonds propres et ses engagements de retraite, à l'exclusion de ceux qui sont soumis à des contraintes monétaires (cf. encadré).

Par ailleurs, la Banque de France a mené plusieurs actions de soutien au développement d'une finance responsable. Elle a notamment soutenu la finance solidaire à travers un partenariat avec l'association Finansol à l'occasion des 20 ans de son label. La finance solidaire est en effet un enjeu qui importe à la Banque de France car elle comporte des convergences fortes avec ses missions de service public dans les territoires auprès des particuliers et des entreprises. Finansol a ainsi publié un ouvrage intitulé « 20 ans du label Finansol: l'innovation au service de

17 L'article L312-1-3 du Code monétaire et financier précise que « Les établissements de crédit proposent aux personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels qui se trouvent en situation de fragilité, eu égard, notamment, au montant de leurs ressources, une offre spécifique qui comprend des moyens de paiement, dont au moins deux chèques de banque par mois, et des services appropriés à leur situation et de nature à limiter les frais supportés en cas d'incident ».



Nombre de TPE accompagnées, par an, par les correspondants départementaux



LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Partant de l'expérience acquise au sein des équipes de gestion d'actifs de la Banque et de celle des nombreux investisseurs institutionnels, publics ou privés, avec la conviction que les facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance ont un impact sur la valeur des investissements, ce groupe de travail a élaboré une Charte d'investissement responsable assortie d'engagements et d'actions prioritaires.

La Banque agit ainsi en cohérence avec sa responsabilité d'investisseur de long terme, sa mission relative à la stabilité du système financier et visant à assurer un développement soutenable, et enfin, avec sa vision de responsabilité d'entreprise exprimée dans sa Charte RSE.

la solidarité » qui dresse le bilan de 20 ans d'innovation financière ainsi que les perspectives et enjeux à venir. La Banque de France a également accueilli une conférence organisée par le Labo de l'économie sociale et solidaire (le Labo de l'ESS), à l'occasion de la publication d'un ouvrage intitulé « L'alchimie de l'écosystème financier solidaire ».

Soutenir des actions de citoyenneté et de solidarité

La mobilisation des collaborateurs dans des actions de solidarité

En 2017, la Banque de France a mis en œuvre son programme d'engagement et de mobilisation des collaborateurs, défini dans sa stratégie RSE à travers trois axes :

• le soutien financier direct aux projets portés par des collaborateurs engagés pour une cause au sein d'une association;

1^{ER} FORUM DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ Remise des prix de l'appel à projets 2017



Le gouverneur de la Banque de France a ainsi décerné le 9 octobre 2017, à l'occasion du Forum des actions de solidarité qui s'est tenu au siège, les trophées de l'appel à projets auquel avaient répondu de très nombreux collaborateurs personnellement engagés en faveur d'une œuvre de solidarité. Dotée de 50 000 euros par an, cette opération a permis de financer 25 projets portés par des associations dans les domaines de l'action sociale, de l'humanitaire et de l'insertion des personnes en situation de handicap.





OPÉRATION PIÈCES JAUNES 2017 SOUS LES COULEURS DU PETIT NICOLAS

Soutien de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France depuis 1989 et partenaire de l'opération Pièces jaunes, la Banque de France a mobilisé ses collaborateurs pour être des ambassadeurs de la collecte de pièces, participer aux animations dans les hôpitaux et, surtout, assurer le tri et le comptage de 176 tonnes de pièces jaunes. 1,9 million d'euros récoltés ont permis de financer 200 projets pour améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés.





• la mise en place d'un dispositif de mécénat de compétences permettant aux agents, sur la base du volontariat, de consacrer cinq jours par an auprès d'une association de leur choix, œuvrant dans les domaines de l'insertion, de la solidarité ou de l'action sociale. Ce dispositif va permettre de mobiliser le dynamisme

et l'expertise des collaborateurs au bénéfice d'actions de solidarité ;

• l'organisation de journées de cohésion d'équipe « solidaires » à la demande de directions. En 2017, près de 200 agents ont participé à ces sessions de teambuilding originales, avec un niveau de satisfaction très positif de la part des collaborateurs pour ce contact avec des associations de solidarité.

Ainsi, les collaborateurs ont été de plus en plus nombreux à s'engager aux côtés de l'entreprise dans des actions de solidarité (Restaurants du cœur, Apprentis d'Auteuil, etc.), au travers également d'actions caritatives à caractère sportif (les Foulées de l'assurance, Odysséa, la Course de la diversité).

La contribution à l'insertion professionnelle

Depuis 2010, la Banque est partenaire de l'académie de Créteil pour l'accompagnement de jeunes scolarisés en lycée jusqu'au BTS. Renouvelée en 2016, la convention, d'une durée de trois ans, permet de promouvoir l'éducation économique et financière des publics et de développer des actions de

	Indicateur 2017 Soutenir les actions de solidarité
(3)	Soutenir les actions de solidarité

Nombre de projets d'agents soutenus 2016 0 2017 25 Objectif 2020 6

HALL 32, PREMIER LABORATOIRE POUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE DANS LE PUY-DE-DÔME

Porté par la Banque de France, le groupe Caisse des dépôts dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), Limagrain, Michelin, Opcalia, Viameca et le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, HALL 32 bénéficie du soutien de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du PIA et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ambition du projet HALL 32 consiste en la création d'un centre d'information et de formation innovant dédié aux métiers de l'industrie, afin de répondre aux besoins de compétences des grands groupes avec l'aide de l'État, de la région et de l'éducation nationale.

De manière concrète, ce projet vise à offrir chaque année, une formation professionnelle d'excellence à 300 apprenants, jeunes et adultes de différents horizons

Il propose également un service d'information et d'orientation pour les métiers de l'industrie et une filière d'insertion pilote, destinée aux jeunes déscolarisés ou en situation de fort décrochage scolaire

La structure dispose d'un financement de 30 millions d'euros sur cinq ans, apporté par les entreprises membres et complété par les administrations publiques.

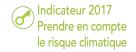
responsabilité citoyenne en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. En 2017, plus de 500 jeunes ont pu bénéficier de cet engagement de la Banque qui s'est traduit par des séances de soutien méthodologique, un parrainage individuel par des agents, un cycle de conférences animées par des experts de la Banque et un forum des métiers qui constitue une approche concrète du monde professionnel pour les étudiants.

Un engagement environnemental

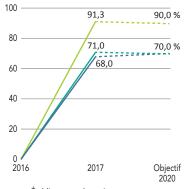
Prendre en compte le risque climatique

Au cours de l'année 2017, les équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ont poursuivi leurs actions vis-à-vis du risque climatique, à travers la sensibilisation des banques et des compagnies d'assurance à une

meilleure intégration des risques associés au changement climatique dans leurs procédures de gestion des risques. Au plan international, la Banque de France est à l'origine de la création d'un réseau réunissant les banques centrales et superviseurs de huit pays, mobilisés pour le verdissement du système financier (cf. chapitre Stabilité financière).



Part des établissements bancaires et d'assurance ayant été sensibilisés au risque climatique



- Établissements bancaires
- Établissements d'assurance-vie
- Établissements d'assurance non-vie et de réassurance

Note: Part établie d'après le pourcentage des actifs bancaires pour les établissements bancaires, et d'après le pourcentage des provisions techniques pour les établissements d'assurance. Le cadre de sensibilisation au risque climatique est celui du comité de suivi mis en place en 2017 et de la conférence prévue en 2018.



Des objectifs ambitieux de réduction de l'empreinte environnementale

La Banque de France s'est engagée à réduire de 9% ses émissions de gaz à effets de serre (GES) entre 2014 et 2020, conformément à l'objectif fixé dans sa stratégie RSE, avec un objectif intermédiaire de réduction de ses émissions de 3,8% en 2017 par rapport à 2014 ¹⁸. Elle s'inscrit ainsi dans la tendance à plus long terme fixée par la loi sur la transition énergétique qui prévoit notamment une réduction des gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030.

Ces engagements portent sur les trois périmètres du bilan des émissions de GES : les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur et de froid (scope 2), et les autres émissions indirectement produites (scope 3) liées notamment aux achats de biens et services, immobilisations de biens, déplacements professionnels, etc. Cette dernière catégorie ne fait pas partie de l'obligation réglementaire mais la Banque a choisi de l'inclure dans le suivi, dans la mesure où elle constitue la majorité de ses émissions.

Par ailleurs, dans le cadre des lois Grenelle 1 et 2, la Banque poursuit son objectif de réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments (hors centres industriels et informatiques), fixé à – 38 % en 2020 par rapport à 2008.

L'objectif intermédiaire de – 30% fixé pour 2017 est respecté et même dépassé (– 32,3%).

Le suivi des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de GES

liées aux consommations d'énergie

En 2017, les émissions de GES liées à la consommation d'énergie 19 de la Banque (toutes activités confondues) s'élèvent à 20 360 TCO₂, en baisse de 1,1% par rapport à 2016. Cette baisse globale trouve son origine dans la moindre consommation de gaz et de fioul (temps plus clément que l'année passée, remise en marche de la boucle de chaleur de Marne-la-Vallée 20 et politique de modernisation des chaufferies), alors même que l'on constate une reprise de l'activité industrielle et une hausse du chauffage urbain (décalage de déclaration de consommation de 2016 sur 2017).

L'énergie la plus consommée reste l'électricité (51 % du total), suivie par le gaz (32 % du total). La hiérarchie des

LA RATIONALISATION DES IMPRESSIONS

L'accord d'intéressement 2016-2018 prévoit un objectif de développement durable visant à atteindre en 2018 une réduction de la consommation de papier de 50% par rapport à 2015, dans l'ensemble des unités de la Banque, avec un objectif intermédiaire de – 40% en 2017. À fin 2017, la diminution des impressions par rapport à 2015 s'établit à – 43,8%. L'objectif 2017 est donc atteint et même dépassé. Ce bon résultat a été notamment obtenu grâce à l'amélioration continue des efforts du réseau – qui affiche une baisse de 55,2% de sa consommation de papier en 2017 par rapport à 2015 – tandis que les services centraux enregistrent une réduction de 17,2% sur la même période

¹⁸ La mesure de l'atteinte effective de l'objectif fixé dans le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) 2014 nécessite un recalcul des émissions 2014 qui sera réalisé en 2018

¹⁹ Scopes 1 et 2.

²⁰ Système permettant de chauffer le centre administratif de Marne-la-Vallée grâce à la récupération de chaleur dégagée par les serveurs du centre informatique.

énergies est cependant différente en regard des émissions de CO₂ compte tenu des différentiels de facteurs d'émission. Ainsi, compte tenu d'un facteur d'émission très faible pour l'électricité, d'origine 100% renouvelable depuis 2014, les émissions de CO₂ correspondantes ne représentent que 5% du total, alors que le gaz représente 64% des émissions, du fait d'un facteur d'émission élevé.

émetteurs de GES, et dont les émissions sont en hausse en 2017, sont les écrans plats et les ordinateurs portables qui représentent chacun un tiers des émissions de GES de cette catégorie. Cette évolution est imputable à l'augmentation du nombre des équipements liée à la digitalisation des processus métiers et de l'environnement de travail des agents de la Banque.

Cette solution devrait contribuer à diminuer le nombre de matériels d'impression à terme. De plus, le déploiement de postes de travail à faible consommation électrique de type mini-PC lors du remplacement des équipements amortis participera également à la baisse des émissions de CO₂. Fin 2017, ces derniers représentaient déjà plus de 60% du parc des postes de travail.

Les émissions de GES liées aux immobilisations

Les émissions de GES liées aux équipements informatiques s'élèvent en 2017 à 8 511 TCO₂, en hausse de 6,7 % par rapport à 2016. Les principaux équipements La Banque a poursuivi en 2017 sa politique de rationalisation du parc des matériels d'impression, et a lancé un nouveau projet qui permettra aux agents d'obtenir leurs impressions sur n'importe quel matériel d'impression par l'intermédiaire d'un badge. Les immobilisations bâtimentaires représentent une surface totale de près de 800 000 mètres carrés, ce qui correspond à des émissions de GES de 7 144 TCO₂, d'un niveau légèrement inférieur à 2016 (– 0,1%). Même si les effets sur les émissions de GES ne sont pas encore très marqués en 2017, la politique immobilière de la Banque reste axée sur l'optimisation des surfaces à moyen terme grâce à un programme de rénovation des bâtiments (cf. infra).

Émissions de gaz à effet de serre

(en tonnes équivalent CO2; variation en%)

	2016	2017	Variation 2017/2016
Sources fixes de combustion	16 817	16 204	- 4
Sous-total émissions directes (scope 1)	16 817	16 204	- 4
Consommation d'électricité	873	936	7
Consommation de vapeur	2 865	3 182	11
Consommation de froid	35	37	7
Sous-total émissions indirectes (scope 2)	3 773	4 155	10
Achats de produits ou services	19 332	19 345	0
Immobilisations de biens bâtimentaires	7 148	7 144	0
Immobilisations informatiques	7 974	8 511	7
Déplacements professionnels	8 244	7 155	- 13
Déplacements domicile-travail	19 275	17 384	- 10
Autres	11 360	11 946	5
Sous-total autres émissions indirectement produites (scope 3)	73 333	71 485	- 3
Total	93 923	91 844	- 2

Note : Les données 2017 sont provisoires, à l'exception du poste « Autres » élaboré à partir de données estimées.

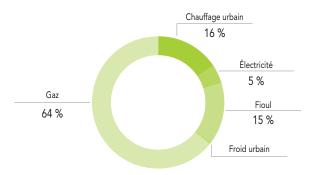
Les émissions de GES liées aux achats de biens et services

Les achats de biens et services ²¹ constituent le premier poste d'émission de gaz à effet de serre de la Banque avec 19 345 TCO₂, stables par rapport à 2016. Ces émissions résultent notamment de l'achat de services informatiques et sont

21 Hors achats d'énergie dont les émissions sont déjà prises en compte par ailleurs.



Répartition des émissions de GES par type d'énergie en 2017 (en tonnes équivalent CO.)



liées également à l'activité industrielle (papeterie et imprimerie pour les billets).

Les émissions de GES liées aux déplacements professionnels

Les déplacements professionnels en 2017 s'élèvent à près de 37,3 millions de kilomètres parcourus et se répartissent ainsi : 38 % en avion, 33 % en train, 25 % en voiture et 4 % en transports en commun. Les kilomètres parcourus en avion ont baissé de 14 % en 2017 par rapport à 2016. Cela s'explique

Indicateur 2017
Réduire notre empreinte environnementale

Émissions nettes de gaz à effet de serre de la Banque de France



par la réduction des déplacements en avion long-courrier, notamment vers Washington, New York et Beijing, en lien avec les réunions internationales auxquelles la Banque participe.

La politique de réduction des émissions de CO₂ menée par la Banque s'est également traduite par l'acquisition de 16 véhicules hybrides en 2017, portant le parc à 13% de véhicules de service hybrides. Globalement, les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels ont diminué de 13,2% entre 2016 et 2017.

Les émissions de GES liées aux déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail émetteurs de GES représentent en 2017 un peu plus de 109 millions de kilomètres, en baisse de 10,4% par rapport à 2016. Ils se répartissent en : voiture particulière à hauteur de 62% et transports en commun à hauteur de 38%. Cela correspond à des émissions de GES de 17 384 TCO₂ pour 2017, en diminution de 10,4% par rapport à 2016. Cette baisse se vérifie tant au niveau des transports en commun (– 11,4%), qu'à celui des voitures particulières (– 9,8%). Les facteurs d'émission retenus pour calculer les dégagements de GES des voitures et des transports en commun sont, pour leur part, inchangés à respectivement 254 et 7 grCO₂/km.

L'essor du télétravail

La part des agents de la Banque recourant au télétravail croît progressivement et représente 12,6% de l'effectif. Ce nouveau mode de travail permet aussi de limiter les émissions de gaz à effet de serre des déplacements pendulaires (domicile-travail) des agents qui y recourent.

Une politique immobilière axée sur l'efficience énergétique et la qualité environnementale

En 2017, la Banque de France a poursuivi son engagement en faveur d'une politique immobilière responsable et de haute qualité environnementale. Dans le cadre de ses arbitrages immobiliers, elle privilégie des bâtiments à haute valeur environnementale. Ainsi, à Paris, les services de l'ACPR seront installés à l'été 2018 dans l'immeuble IN TOWN, d'une surface de 20 000 mètres carrés de bureaux, doublement certifié « bâtiment durable niveau exceptionnel, en phase conception » en 2015 et « BREEAM ²² Very good » en 2017. Par ailleurs, la Banque a acquis à Poitiers des bâtiments modernes, certifiés « BBC-effinergie ® 2005 », où sont regroupés les effectifs du centre administratif et de la succursale départementale depuis début 2018.

Parallèlement, la Banque de France a poursuivi ses travaux en matière d'efficacité énergétique au siège et dans le réseau. Ainsi, dans le cadre du programme de modernisation des succursales, 33% des chaufferies ont été changées depuis 2014 dans les bâtiments du réseau territorial, contribuant à la réduction des émissions de GES. Enfin, s'agissant du programme de renouvellement des châssis de l'immeuble le plus récent du siège initié en 2012, 95% des châssis ont été remplacés à fin 2017. Ce chantier s'accompagne d'une opération d'isolation par l'intérieur de 20 000 mètres carrés de façades et de l'installation d'un éclairage « intelligent ».

La collecte dématérialisée des bilans

Près de 218 000 bilans ont été reçus par télétransmission en 2017 dans le Fichier bancaire des entreprises (FIBEN). En outre, la mise en œuvre, dans le cadre du projet de refonte FIBEN, du processus de numérisation des bilans initié en 2016 a permis de dématérialiser dans les unités du réseau, au moyen d'un tiers numériseur, près de 60 000 bilans reçus sous format papier ou en pièces jointes à des courriels. Au total, sur 298 000 bilans traités en 2017, seuls 6,8% font encore l'objet d'un traitement manuel. L'accent constamment mis sur la dématérialisation des bilans reçus contribue, une nouvelle fois, à réduire l'empreinte environnementale de la Banque de France.

Un engagement vis-à-vis des collaborateurs

Assurer la promotion de la parité et la diversité des profils

Faire travailler ensemble les générations

Attirer des jeunes, assurer l'adaptabilité en accompagnant

les collaborateurs tout au long de la carrière et organiser les fins de carrière sont les objectifs principaux de l'accord intergénérationnel signé avec les partenaires sociaux le 24 décembre 2013 pour une période de quatre ans. Cet accord est arrivé à échéance le 31 décembre 2017. Son bilan fournira une base utile pour engager la négociation d'un nouvel accord début 2018.

Avec plus de 450 recrutements de jeunes en alternance sur la période 2014-2017, la politique de la Banque en faveur du développement de l'alternance est maintenant bien installée. Fin 2017, 183 jeunes en alternance étaient présents au sein de l'entreprise et un certain nombre d'entre eux se sont présentés aux concours de la Banque.

S'agissant des fins de carrière, 475 agents ont pu bénéficier sur la période 2014-2017, trois ans au plus avant leur départ à la retraite, du temps partiel seniors mis en place par l'accord intergénérationnel. En 2017, 309 agents sont engagés dans ce dispositif.

22 BRE Environmental Assessment Method.



Promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

La politique constante de la Banque en faveur de l'égalité professionnelle a été réaffirmée par l'accord d'entreprise du 6 mai 2014; elle est fondée sur deux axes forts: la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et l'égalité tout au long de la vie professionnelle.

De nombreux dispositifs permettent d'assurer la conciliation vie professionnelle-personnelle, tels que le congé maternité plus long que le congé légal, le temps partiel choisi, la possibilité de forfaits jours réduits, le télétravail qui se développe et profite en particulier aux femmes, ces dernières représentant 68% des télétravailleurs. La Banque est par ailleurs signataire de la Charte de la parentalité en entreprise depuis 2009. S'agissant de l'égalité tout au long de la vie professionnelle, la

Indicateur 2017
Assurer la promotion de la parité
et la diversité des profils

occupant un poste de directeur

2016 23,3 %
2017 21,9

Objectif 2020 30

Pourcentage de femmes

progression de 23 % à 30 % en 2020 de la proportion de femmes occupant un poste de directeur (directeur général ou adjoint, directeur de service ou d'adjoint au siège ou dans le réseau) constitue un objectif majeur de cette politique.

La promotion de l'égalité est organisée autour de différents acteurs, en particulier la responsable de l'égalité professionnelle, dont l'action est relayée par des ambassadeurs de l'égalité, le réseau Talentu'elles et la Mission RSE. En 2017, la Journée de la femme du 8 mars a été l'occasion de fédérer l'ensemble des parties prenantes, avec la tenue d'ateliers à l'animation innovante au siège de la Banque autour de trois thématiques: la mixité, les stéréotypes de genre et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le réseau Talentu'elles, lancé en octobre 2016 grâce à la mobilisation de collaboratrices et avec le soutien de la Banque de France, a pour objectif d'agir sur l'égalité professionnelle et de promouvoir tous les talents à la Banque. Ce réseau compte aujourd'hui plus de 500 membres, dont 27 % d'hommes. Talentu'elles a multiplié en 2017 ses interventions dans les services de la Banque, en organisant des actions de

sensibilisation et d'information, en interne avec des formules innovantes (« afterworks » avec les services et des intervenants extérieurs) et aussi en externe (en s'appuyant sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn).

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

Depuis 1988, date de son premier accord d'entreprise sur ce sujet, la Banque s'est engagée dans une démarche active en faveur des personnes en situation de handicap. Elle a signé en 2017 son dixième accord en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap, qui reflète sa volonté de continuer de développer les actions d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées. La Mission handicap poursuit ses actions de sensibilisation sur le handicap auprès des collaborateurs, en particulier par le biais de nombreuses actions de communication en région ou au siège. Ce sont environ 600 travailleurs en situation de handicap présents au sein de l'entreprise qui bénéficient actuellement des dispositions de cet accord.

Le nouvel accord s'est également montré ambitieux dans sa politique de recours au secteur protégé en augmentant de manière significative les



Favoriser le développement des compétences et l'évolution professionnelle

La formation professionnelle s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'entreprise de la Banque et s'articule avec les orientations et les actions du plan stratégique Ambitions 2020. La formation et le développement des compétences constituent une composante importante de la politique de ressources humaines, en tant que levier de transformation, pour rendre la Banque plus performante, plus innovante et plus agile. Les ambitions de la Banque se traduisent par un niveau élevé de dépenses dans la formation. La part de la masse salariale consacrée à celle-ci s'est ainsi élevée à 7,9% en 2017, situant la Banque de France parmi les entreprises y consacrant les moyens les plus importants. La Banque de France s'est engagée à maintenir cet effort à au moins 7% en moyenne d'ici 2020.

L'Université Banque de France, projet phare du plan Ambitions 2020 (cf. chapitre Stratégie de transformation), inaugurée par le gouverneur le 20 novembre 2017, s'inscrit dans la stratégie de formation de l'entreprise. Cette université virtuelle qui s'appuie sur des structures de formation déjà existantes mais avec une dimension numérique nouvelle est accessible de manière simple à tous les agents. Elle facilite leur accès à un ensemble de ressources pédagogiques innovantes et rapproche la formation des activités opérationnelles par la création d'écoles virtuelles métiers, dont trois ont été ouvertes dès 2017. L'objectif de l'Université est de former autant, mieux et de rendre la formation attractive et accessible à tous.

Par ailleurs, la Banque de France s'attache depuis 2013 à accroître le nombre d'agents titulaires d'une certification reconnue par un titre ou un diplôme, avec un objectif de 1 200 agents certifiés en 2020.

Qualité de vie au travail

Dans le cadre de son plan de transformation, la Banque de France a mis l'accent en 2017 sur l'accompagnement au changement (cf. chapitre *Stratégie de transformation*).

objectifs de collaboration avec les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées). L'ESAT Banque de France, ouvert en 1979, reste le premier bénéficiaire de cette mesure et accueille 22 travailleurs en situation de déficience cognitive qui travaillent pour les services de la Banque.



Nombre d'agents ayant obtenu une certification via l'Université Banque de France

2016	605	(en cum	ul)
2017		750	
Objectif 2020			1 200



Tableau de bord des indicateurs RSE

Actions prioritaires	Indicateurs	INDICATEUR 2017	Objectifs À 2020
ENGAGEMENT ÉDUCATIF ET CU	LTUREL		
Renforcer l'éducation économique et financière des publics	Indicateur composite * Fréquentation du portail (nombre de pages vues) * Nombre d'enseignants sensibilisés * Nombre de travailleurs sociaux formés Référence : zéro personne touchée sur le portail en 2016 1147 enseignants sensibilisés en 2016 zéro travailleurs sociaux formés en 2016	422 487 2 638 14 840	* 700 000 pages * 3 000 enseignants ^{a)} * 18 000 travailleurs sociaux
2. Soutenir le mécénat de recherche	Nombre de conférences séminaires et <i>workshops</i> organisés avec toutes les universités partenaires de la Banque tels que définis dans les conventions de partenariat, y compris ceux organisés dans le cadre de la Fondation Banque de France Référence: 83 événements organisés en 2016	94	100 événements organisés ^t
3. Diversifier le mécénat culturel	Nombre de personnes accueillies dans le patrimoine de la Banque au siège et en province Référence : 15 000 visiteurs en 2015	13 962	Entre 15 000 et 20 000 visiteurs
ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE E	T CITOYEN		
4. Prévenir et traiter le surendettement	Taux des redépôts de dossiers de surendettement d Référence : 45% de redépôts en 2016	46%	37%
5. Favoriser l'inclusion bancaire et le microcrédit	Encours total du microcrédit en France Référence : 1,2 milliard d'euros fin 2015	1,4 milliard fin 2016 (l'indicateur à fin 2017 sera disponible en mai 2018	Encours de 2 milliards de microcrédits « accompagnés »
6. Contribuer au dynamisme des entreprises et des territoires	Nombre de TPE accompagnées par an par les correspondants départementaux Référence : 560 saisines en 2016	2 142	4 000 TPE ^{d)}
7. Contribuer à un investissement responsable	L'indicateur sera défini en 2018		
8. Soutenir les actions de solidarité	Nombre de projets d'agents soutenus par an (soutien financier et mécénat de compétences) Référence : zéro projet financier soutenu en 2016.	25	Au moins 60 projets

Tableau de bord des indicateurs RSE

Actions prioritaires	Indicateurs	INDICATEUR 2017	Objectifs À 2020		
ENGAGEMENT ENVIRONNEME	ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL				
9. Prendre en compte le risque climatique	Part des établissements bancaires (pourcentage des actifs bancaires) et d'assurance (pourcentage des provisions techniques) ayant été sensibilisés au risque climatique (dans le cadre du comité de suivi mis en place en 2017 et de la conférence prévue en 2018) Référence : 0% à fin 2016	Établissements bancaires : 91,03% Établissements d'assurance- vie : 71% Établissements d'assurance non vie et réassurance : 68%			
10. Réduire notre empreinte environnementale	Émissions annuelles de CO ₂ Référence : 93 922 TCO ₂ en 2016	91 843 TCO ₂	87 000 TCO ₂		
ENGAGEMENT VIS-À-VIS DES COLLABORATEURS					
11. Assurer la promotion de la parité et la diversité des profils	Pourcentage de femmes occupant un poste de directeur général ou adjoint, directeur ou adjoint, au siège et dans le réseau Référence : 23,2% à fin novembre 2016	21,9%	30%		
12. Favoriser le développement des compétences et l'évolution professionnelle	Nombre d'agents ayant obtenu une certification via l'Université Banque de France (cumul) Référence : 605 agents certifiés en 2016 (fin nov. 2016)	750	1 200 agents certifiés		

a) Cible revue à la hausse (initialement fixée à 2 000 en 2016).
b) Périmètre et cible redéfinis.
c) Dossiers de surendettement ayant fait l'objet d'un premier traitement en commission du surendettement et qui doivent y repasser compte tenu de la situation financière des ménages concernés.
d) Cible revue à la baisse (initialement fixée à 6 000 en 2016).